

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 9 novembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO,

Secrétaire de séance : Mme Laurence DESFONDS-FARJON

M. ZILIO	Mme DAVID-GITTON	M. DUMAS
M. BERNE	M. BERNE	
Mme DESFONDS-FARJON	Mme ROUBY	
M. MARECHAL	Mme AMALLOU	
Mme ARNAUD	M. MARROSU	
Mme GUTIEREZ	M. LORANDIN	
Mme BOUCLET	M. RAOUX	
M. SAEZ	M. MORAND	
M. RACAMIER	Mme BOMPARD	
Mme AUTRAN-BLANC	M. MALAPERT	
M. BERBIGUIER	Mme FOURNIER	
M. GABRIEL	Mme CALERO	

Représenté(es) :

M. BLANC	par Mme GUTIEREZ
M. AUZAS	par M. SAEZ
Mme BOUCHE	par Mme BOUCLET
Mme PAGES	par M. BERNE
Mme JOUVE-LAVOLE	par Mme DESFONDS-FARJON
Mme BLACHIER-BAIARDI	par Mme ARNAUD
M. MICHEL	par Mme CALERO
Mme HENON	par M. MARECHAL

Absent(s) :

QUESTION N° 1 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de nommer Mme DESFONDS-FARJON, Secrétaire de Séance.

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 2 – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021 - PROCES-VERBAL - APPROBATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 octobre 2021.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 3 – CLASSEMENT D'UN BIEN PRIVE DE LA COMMUNE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur la proposition du Rapporteur,
- de procéder au classement précité,
- d'autoriser le Maire à notifier cette décision aux administrations et services publics concernés,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N°4 – MODIFICATION TABLEAU THEORIQUE DES EFFECTIFS CREATIONS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 5 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - RENOUELEMENT

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de renouvellement de mise à disposition de Madame Martine BRESSY à passer avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et le Foyer Autonomie Alphonse Daudet, aux conditions énoncées ci-dessus.
Cette mise à disposition donnera lieu à remboursement.
- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 6 – PERSONNEL - RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR ASSURER LA CONTINUTE DES ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'autoriser le Maire à recruter des vacataires pour pallier aux absences de courte durée des personnels du service Enfance / Jeunesse,
- de fixer la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 13 €.
Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 7 – GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT (STAGES > A 2 MOIS)

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'instituer le versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la Mairie de Bollène dans les conditions énoncées ci-dessus par le rapporteur lorsque la présence du stagiaire est supérieure à 2 mois.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 8 – ORCHESTRE A L'ECOLE - ECOLE GIONO - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / EDUCATION NATIONALE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de partenariat à passer avec l'Education Nationale relative à la participation de personnels du conservatoire de musique aux activités d'enseignement dans le cadre d'un Orchestre à l'école pour l'école GIONO,

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 9 – ORCHESTRE A L'ECOLE - ECOLE GIONO - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / ASSOCIATION ORCHESTRE A L'ECOLE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de partenariat à passer avec l'Association Orchestre à l'Ecole, dans le cadre du projet Orchestre à l'école mis en œuvre à l'école GIONO,

- d'adhérer à l'Association Orchestre à l'Ecole aux conditions énoncées ci-dessus.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 10 – STATIONNEMENT - RAPPORT ANNUEL SUR LES RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES - EXERCICE 2020 - INFORMATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte du rapport annuel sur les Recours Administratifs Préalables Obligatoires (R.A.P.O.) de la ville de Bollène pour l'exercice 2020, ci-annexé.

Prend acte

QUESTION N° 11 – RESOLUTION DE LA VILLE DE BOLLENE A RENONCER A ACCUEILLIR DES CIRQUES DETENANT DES ANIMAUX SAUVAGES

Il est proposé à l'Assemblée :

- de renoncer à recevoir sur son ban tout cirque détenant des animaux sauvages,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés
